

VI

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR L'EXERCICE 1913

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le projet de Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1913 s'élève à	fr. 7,830,305 »
Les crédits alloués pour 1912 montent à	7,792,915 »
AUGMENTATION.	fr. 37,390 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1913	fr. 7,391,305 »
— 1912	7,087,915 »
AUGMENTATION.	fr. 303,390 »

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1913	fr. 439,000 »
— 1912	705,000 »
DIMINUTION.	fr. 266,000 »
Soit en plus pour l'exercice 1913.	fr. 37,390 »

L'augmentation des dépenses ordinaires et les propositions de dépenses exceptionnelles se justifient comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.
Traitements de disponibilité, etc.

Crédit demandé pour 1913	fr. 417,200 »
— alloué pour 1912.	414,800 »
AUGMENTATION.	fr. 2,400 »

Une somme de 5,000 francs est présumée nécessaire pour les augmenta-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

tions réglementaires de traitement à accorder en 1913. Mais il y a lieu de transférer du présent article à l'article 28 une somme de 2,600 francs en prévision du passage d'un agent de l'administration centrale au service du magasin central d'armement et d'équipement de la garde civique; l'augmentation nécessaire à l'article 2 est ainsi ramenée à 2,400 francs.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 6. — *Subvention à la Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	60,000	»
— alloué pour 1912.		59,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	1,000	»

Somme nécessaire pour mettre le subside dû par l'État en 1913 en rapport avec la somme totale des traitements des secrétaires communaux.

CHAPITRE III.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

ART. 8. — *Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres; indemnité du membre-secrétaire. (Y compris une somme de 500 francs en charge temporaire.)*

La publication de l'*Exposé de la situation du Royaume* nécessitant des réunions supplémentaires de la Commission centrale de statistique, il y a lieu de maintenir en 1913 la somme de 500 francs en charge temporaire.

ART. 11. — *Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	4,500	»
— alloué pour 1912.		5,500	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	1,000	»

La charge temporaire de 2,000 francs figurant au Budget de 1912

NOTE PRÉLIMINAIRE.

pour l'impression du catalogue de la bibliothèque de statistique disparaît; mais il convient d'augmenter de 1,000 francs le crédit normal, en vue de faire face aux frais de reliure des livres de la bibliothèque.

CHAPITRE IV.

AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.

ART. 12. — *Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	468,800	»
— alloué pour 1912.		447,800	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	18,000	»

destinée au relèvement des traitements des gouverneurs.

ART. 13. — *Traitements des employés et gens de service, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	1,436,490	»
— alloué pour 1912.		1,323,150	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	113,340	»

destinée aux augmentations réglementaires de traitement.

ART. 15. — *Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	543,200	»
— alloué pour 1912.		524,300	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	18,900	»

destinée aux augmentations de traitement à accorder à deux commissaires d'arrondissement et aux employés des commissariats.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE V.

AFFAIRES ÉLECTORALES.

ART. 21. — *Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État, etc.* (Crédit non limitatif.)

Crédit demandé pour 1913	fr.	5,000	»
— alloué pour 1912		150,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	145,000	»

Suppression de la charge extraordinaire occasionnée par les élections générales de 1912.

ART. 22. — *Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes des frais de transport des électeurs, etc.* (Crédit non limitatif.)

Crédit demandé pour 1913	fr.	5,000	»
— alloué pour 1912		80,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	75,000	»

Comme à l'article précédent.

CHAPITRE VII.

GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.

ART. 28. — *Magasin central d'armement et d'équipement : traitements, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	14,550	»
— alloué pour 1912		11,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	3,550	»

Une somme de 2,600 francs est transférée de l'article 2 au présent article; le surplus de l'augmentation est destiné au relèvement des traitements.

NOTE PRELIMINAIRE.

ART. 30. — *Tir national de Belgique : personnel permanent. Frais de route et de séjour du greffier.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	41,300	»
— alloué pour 1912		37,600	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	3,700	»

destinée au relèvement des traitements.

ART. 33. — *Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province. Commission des stands de tir, etc.*

Crédit demandé pour 1913	fr.	150,000	»
— alloué pour 1912.		75,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	75,000	»

La plupart des villes de province où la garde civique est active ne possèdent pas encore d'installations pour l'exercice du tir. L'élaboration de projets de stands ayant été poussée avec activité depuis quelques années, il est nécessaire de doubler le crédit annuel de 75,000 francs affecté aux subsides que le Gouvernement peut allouer aux communes pour cet objet. Celui-ci intéresse aussi l'armée, car les stands dont la construction est en cours ou en projet pourront être utilisés par la garnison locale.

CHAPITRE X.

SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE.

Les crédits figurant aux articles 42, 43 et 44 des Budgets précédents ont été subdivisés de manière à grouper mieux les objets de même nature et à séparer les dépenses de personnel de celles relatives au matériel; dans les libellés nouveaux, certaines rubriques ont été rendues à la fois plus précises et plus concises.

L'article 42 (ancien) est remplacé par les articles 42, 43, 44, 45, 46, 47 et 48.

L'article 43 (ancien) est remplacé par les articles 49 et 50.

L'article 44 (ancien) est remplacé par les articles 51 et 52.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 42 (ancien). — Crédit alloué pour 1912 . . . fr.	503,900 »
ART. 42 à 48 (nouveaux). — Total des crédits demandés pour 1913	589,400 »
AUGMENTATION fr.	85,500 »

répartie de la manière suivante :

ART. 42 (nouveau). — *Inspection du service de santé et de l'hygiène, etc. : personnel, etc.*

Augmentation : 20,500 francs.

Le développement donné à l'inspection de l'hygiène a nécessité la création de plusieurs emplois nouveaux.

ART. 44 (nouveau). — *Conseil supérieur d'hygiène publique. Commissions médicales provinciales et autres commissions, etc.*

Augmentation : 5,000 francs.

Cette somme est destinée à assurer le fonctionnement de la commission instituée par arrêté royal du 21 mai 1912 en vue d'étudier et de préciser les conditions dans lesquelles devraient être aménagées les futures agglomérations industrielles de la Campine pour répondre à toutes les exigences de la santé publique, et de rechercher les institutions d'éducation, de prévoyance et d'assistance à organiser en faveur de la population ouvrière de ces agglomérations.

ART. 45 (nouveau). — *Service sanitaire des ports de mer et des frontières. Prophylaxie des maladies contagieuses, etc.*

Augmentation : 60,000 francs.

Le Gouvernement a décidé d'entreprendre une lutte énergique contre la diphtérie et de supporter les frais de délivrance du sérum antidiphtérique aux malades qui ne se trouvent pas dans l'aisance. (Circulaire du 7 mai 1912 aux Commissions médicales. *Bulletin de l'Administration du service de santé et de l'hygiène*, mai 1912, p. 114.)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 44 (ancien). — Crédit alloué pour 1912 . . . fr. 29,000 »

Cet article est remplacé par les deux suivants :

ART. 51 (nouveau). — *Inspection des travaux d'hygiène : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, etc.*

Crédit demandé pour 1913 fr. 29,000 »

ART. 52 (nouveau). — *Inspection des travaux d'hygiène : frais de bureau et de matériel, etc.*

Crédit demandé pour 1913 3,000 »

TOTAL. 32,000 »

Augmentation s'appliquant à l'article 51 (nouveau) . fr. 3,000 »
 rendue nécessaire par la création d'un nouvel emploi.

ART. 53 (45 ancien). — *Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.*

Crédit demandé pour 1913 fr. 1,450,000 »

— alloué pour 1912 1,250,000 »

AUGMENTATION. fr. 200,000 »

Les travaux d'assainissement et d'hygiène entrepris par les communes et dans le coût desquels l'État intervient par voie de subside sont, depuis plusieurs années, en constante progression.

Cette situation, dont on ne peut que se féliciter et qui ne fera vraisemblablement que s'accroître dans l'avenir, rend indispensable une majoration du crédit mis à la disposition du Gouvernement pour encourager l'exécution de ces travaux.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XII.

SERVICES DIVERS.

ART. 58 (50 ancien). — *Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900.*

Crédit demandé : 5,000 francs,

nécessaire pour poursuivre la rédaction et la publication de l'*Exposé* pendant l'année 1913.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 59 (51 ancien). — *Recensement général de la population.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Somme jugée nécessaire pour le paiement des traitements du personnel temporaire attaché au service du recensement, ainsi que d'une partie des frais d'impression du compte rendu.

ART. 60 (52 ancien). — *Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'État; achat de harnachements; transformation des objets d'équipement; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

Ce crédit, égal à celui accordé en 1912, est nécessaire pour continuer la transformation de l'armement de la garde civique (substitution du fusil Mauser au Comblain) et la pourvoir de l'équipement et du havre-sac.

ART. 61 (53 ancien). — *Reconstruction de la station sanitaire de l'Escout, à Doel.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Complément de la dépense de 250,000 francs prévue pour la construction d'un nouveau lazaret en remplacement de celui qui était installé dans le fort de Liefkenshoeck, repris par le Département de la Guerre.

ART. 62 (nouveau). — *Achat d'un appareil à dératisation des navires.*

Crédit demandé : 30,000 francs.

Les cas de mise en œuvre de l'appareil servant à détruire les rats à bord des navires, dans le port d'Anvers, vont se multipliant; il faut prévoir le cas où cet engin serait mis hors de service par suite d'usure ou d'accident; l'acquisition d'un nouvel appareil permettra, en outre, d'assurer les mêmes opérations dans les autres ports sans qu'on doive déplacer celui qui fonctionne à Anvers.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 63 (nouveau). — *Acquisition et renouvellement du mobilier pour l'hôtel provincial de la Flandre occidentale.*

Crédit demandé : 4,000 francs.

Le mobilier de l'hôtel provincial de la Flandre occidentale est en mauvais état, par suite de l'action du temps; il a besoin d'être restauré et complété.

ART. 64 (nouveau). — *Part éventuelle d'intervention de l'État dans le capital d'études de la Société nationale des distributions d'eau.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Les pourparlers actuellement engagés donnent à penser que l'idée de constituer une Société nationale des distributions d'eau pourrait entrer prochainement dans la voie de la réalisation. D'après les prévisions, le capital affecté aux premières études de cette société serait de 500,000 francs; il serait souscrit par l'État et les provinces et serait versé en plusieurs années.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

ALBERT,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Intérieur et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1913 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de sept millions trois cent nonante et un mille trois cent cinq francs. fr. 7,391,305 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de quatre cent trente-neuf mille francs 439,000 »

Soit ensemble à la somme de sept millions huit cent trente mille trois cent cinq francs fr. 7,830,305 »

conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Ciergnon, le 10 octobre 1912.

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur,

PAUL BERRYER.

Le Ministre des Finances,

M. LEVIE.

ALBERT,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heill

Op voorstel van Onzen Minister van Binnenlandsche Zaken en van Financiën, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Binnenlandsche Zaken voor het dienstjaar 1913 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van zeven millioen drie honderd een en negentig duizend drie honderd en vijf frank. fr. 7,391,305 »

2° Voorde uitzonderlijke uitgaven, op desom van vier honderd negen en dertig duizend frank 439,000 »

Te zamen op de som van zeven millioen acht honderd dertig duizend drie honderd en vijf frank fr. 7,830,305 »

overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Ciergnon, den 10^o October 1912.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Binnenlandsche Zaken,**De Minister van Financiën,*

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
POUR L'EXERCICE 1913.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 •	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements de disponibilité. Frais résultant du Comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale (Les magistrats qui font partie du Comité toucheront les indemnités de vacation au même titre que les autres membres. La même observation s'applique à tous les conseils, jurys, commissions, etc., qui ressortissent au Département.)	417,200 •	505,825 •
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses. Frais du <i>Bulletin du Ministère</i>	62,125 •	
4	Frais de route et de séjour; missions	5,500 •	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
5	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État et prenant cours en 1913 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	5,000 •	
6	Subvention à la Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4 ^e , de la loi du 30 mars 1861)	60,000 •	79,500 •
7	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles, dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime	14,500 •	
CHAPITRE III.			
STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
8	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres; indemnité du membre-secrétaire. (<i>Y compris une somme de 500 francs en charge temporaire.</i>)	6,000 •	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN
VOOR HET DIENSTJAAR 1913.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
HOOFDBESTUUR.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 .	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden. Jaarwedden van beschikbaarheid. Kosten van het Raadplegend Comité voor de vraagstukken van wetgeving en algemeen beheer (De magistraten, welke deel uitmaken van het Comité, zullen de zitpenningen trekken, ten zelfden titel als de andere leden. Deze aanmerking geldt ook voor alle raden, jury's, commissiën, enz., afhangende van het Departement.)	417,200 .	505,825 .
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubelen, licht, vuur, kleine uitgaven. Kosten van het <i>Bulletin du Ministère</i>	62,125 .	
4	Reis- en verblijfkosten; zendingen	5,500 .	
HOOFDSTUK II			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
5	Eerste termijn der pensioenen, te verleen en aan ambtenaren en beambten van den Staat, en aanvang nemende in 1913 of vóór den 1 ^o Januari van hetzelfde jaar. (<i>Onbepaald krediet</i>).	5,000 .	
6	Toelage aan de Centrale Voorzieningskas der gemeentesecretarissen (art. 4, 4 ^a , der wet van 30 Maart 1861).	60,000 .	70,500 .
7	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten en op loon bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. — Verleening van hulpgelden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene der personen die een gering pensioen genieten	14,500 .	
HOOFDSTUK III.			
ALGEMEENE STATISTIEK.			
8	Middelcommissie voor statistiek: zitpenningen der leden; vergoeding aan het lid-secretaris. (<i>Inbegrepen eene som van 500 frank als tijdelijke last.</i>).	6,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
9	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Traductions.	400 »	21,700
10	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale.	10,800 »	
11	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque	4,500 »	
CHAPITRE IV.			
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.			
12	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces	465,800 »	
15	Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité:		
	Province d'Anvers	142,400 »	
	— de Brabant.	218,800 »	
	— de la Flandre occidentale	174,550 »	
	— de la Flandre orientale	177,520 »	
	— de Hainaut.	182,200 »	
	— de Liège	171,290 »	
	— de Limbourg	107,820 »	1,436,490 »
	— de Luxembourg	100,060 »	
	— de Namur	122,670 »	
	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires	53,900 »	
	Traitements de disponibilité	4,400 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
9	Kosten der Commissie voor het vaststellen van de spelling der gemeente- en gehuchtnamen, Vertalingen	400 »	
10	Middelcommissie voor statistiek: kantoorkosten, Kosten voor het uitgeven der werken van den dienst voor algemeene statistiek en van de Middelcommissie. Aankoop, ontvangst en verzending van boeken en andere bescheiden; abonnementen, inschrijvingen en inbindingen voor den dienst der algemeene statistiek.	10,800 »	21,700
11	Bibliotheek voor statistiek: aankoop, ontvangst en verzending van boeken en andere bescheiden; abonnementen, inschrijvingen en inbindingen; materieel der bibliotheek	4,500 »	
HOOFDSTUK IV.			
PROVINCIE- EN GEMEENTEZAKEN.			
12	Jaarwedden van de gouverneurs, van de leden der bestendige deputaties en van de griffiers der provinciën	465,800 »	
13	Jaarwedden van de beambten en bedienden; jaarwedden van beschikbaarheid :		
	Provincie Antwerpen	142,400 »	
	— Brabant	218,800 »	
	— West-Vlaanderen	174,550 »	
	— Oost-Vlaanderen	177,520 »	
	— Henegouw	182,200 »	
	— Luik	171,290 »	
	— Limburg	107,820 »	1,436,490 »
	— Luxemburg	100,060 »	
	— Namen	122,670 »	
	Som die, in voorkomend geval, zal besteed worden aan de reglementaire verhoogingen, met de gelden voortkomende van mutatiën	35,900 »	
	Jaarwedden van beschikbaarheid	4,400 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
14	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :		
	Province d'Anvers.	28,000 »	
	— de Brabant.	51,000 »	3,114,390 »
	— de la Flandre occidentale	27,000 »	
	— de la Flandre orientale	29,000 »	
	— de Hainaut	51,000 »	248,900 »
	— de Liège	55,500 »	
	— de Limbourg	22,700 »	
	— de Luxembourg	22,700 »	
	— de Namur	24,000 »	
15	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés traitements de disponibilité et secours :		
	Traitements des commissaires	254,000 »	
	Frais de bureau	45,800 »	
	Traitements des employés	265,400 »	545,200 »
	Traitements de disponibilité et secours	2,000 »	
16	Frais de route et de tournées; frais résultant des missions ordonnées par l'administration centrale en vue de l'exécution par celle-ci de la loi du 50 juillet 1905 sur la stabilité des emplois communaux; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais de bureau du Commissaire chargé d'administrer, avec le Commissaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des Affaires provinciales et communales		70,000 »
17	Participation de l'État dans les dépenses de police de la ville de Bruxelles	350,000 »	
CHAPITRE V.			
AFFAIRES ÉLECTORALES.			
18	Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1913. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections.		35,000 »

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk	
14	Kantoorkosten, drukwerk, inbinding, onderhoud der meubelen, verwarming en verlichting van de lokalen der provinciebesturen; verschillende en onvoorziene uitgaven:			
	Provincie Antwerpen	28,000 "		
	— Brabant	31,000 "	3,114,590 "	
	— West-Vlaanderen	27,000 "		
	— Oost-Vlaanderen	29,000 "		
	— Henegouw	51,000 "		248,900 "
	— Luik	55,500 "		
	— Limburg	22,700 "		
	— Luxemburg	22,700 "		
	— Namen	24,000 "		
15	Jaarwedden en bijwinsten der arrondissementscommissarissen; jaarwedden der beambten; jaarwedden van beschikbaarheid en hulpgelden:			
	Jaarwedden der commissarissen	254,000 "		
	Kantoorkosten	45,800 "	545,200 "	
	Jaarwedden der beambten	265,400 "		
	Jaarwedden van beschikbaarheid en hulpgelden	2,000 "		
16	Weg- en omreiskosten; kosten ontstaan door zendingen bevolen door het middenbestuur voor de uitvoering door dit Bestuur der wet van 50 Juli 1905 op de bestendigheid der gemeentebediening; zendingen, leveringen en werken betreffende de plaatsing, het onderhoud en de verbetering der grenspalen van het Rijk. Bureelkosten van den Commissaris die, met den Commissaris van Z. M. den Keizer van Duitschland, Koning van Pruisen, belast is met het bestuur van het onzijdig gedeelte op het grondgebied van Moresnet. Drukkosten; aankoop en inbinding van werken over recht en bestuur voor den bijzonderen dienst van het beheer van provincie- en gemeentezaken	70,000 "		
17	Deelneming van den Staat in de politie-uitgaven van de stad Brussel	350,000 "		
HOOFDSTUK V.				
KIEZAKEN.				
18	Buitengewone kosten en werken in de arrondissementscommissariaten voor de herziening der kiezerslijsten van kracht wordende den 1 ^o Mei 1915. — Herziening der kiezerslijsten; gedrukkosten den Staat ten laste gelegd; indeeling der kiezers in afdeelingen; maken van uittreksels van de kiezerslijsten per afdeelingen	35,000 "		

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre
19	Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral	19 000 »	
20	Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois relatives aux élections. Elaboration de statistiques électorales. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'administration des affaires électorales	15,000 »	79,000
21	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral (Crédit non limitatif)	5,000 »	
22	Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État. (Crédit non limitatif).	5,000 »	
CHAPITRE VI.			
MILICE.			
23	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement, aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacances des médecins et chirurgiens. Vacances des membres des jurys d'examen d'infirmier-ambulancier. Frais de recours en cassation. Traductions	154,000 »	
24	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses.	35,000 »	169,000
CHAPITRE VII.			
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.			
25	Commandements supérieurs; états-majors: traitements, indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête. Indemnités de déplacement aux membres des conseils de discipline. Secrétaire-archiviste de l'inspection générale: traitement de disponibilité	521,100 »	
26	Commandements supérieurs; états-majors: frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance	15,000 »	
27	Conseils civiques de revision: indemnités, vacations, frais de route et de séjour aux présidents, membres, secrétaires-rapporteurs et médecins, ainsi qu'au délégué près de ces conseils.	77,500 »	
28	Magasin central d'armement et d'équipement: traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour.	14,550 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
19	Vergoedingen voor verplaatsing, berekend naar den grondslag van artikel 75 van het tarief in stratzaken en verschuldigd aan de vrederechters voor de uitvoering van artikel 71 van het Kieswetboek	19,000 •	
20	Materieel en drukwerk, noodig om de uitvoering te verzekeren van de bepalingen der wetten betreffende de verkiezingen. Opmaken van kiesstatistieken. Zenden van telegrams. Aankoop en inbinding van boekwerken betreffende het recht en het bestuur; drukwerken en materieel voor den bijzonderen dienst van het beheer van kieszaken	15,000 •	
21	Vervaardiging en ronddeling van het kiespapier door den Staat te leveren. Zitpenningen en vergoedingen voor verplaatsing aan de leden van de bureelen der wetgevende verkiezingen, in uitvoering van artikel 149 van het Kieswetboek. (Onbepaald krediet).	5,000 •	79,000 •
22	Kosten terug te betalen aan het Departement van Spoorwegen, Posterijen en Telegrafen, voor het vervoer der kiezers, toegelaten tot kosteloos verkeer op de Staatspoorwegen. (Onbepaald krediet).	5,000 •	
HOOFDSTUK VI.			
MILITIE.			
23	Vergoedingen aan de burgerleden der militie raden en aan de arrondissementscommissarissen, aan de gouverneurs der provinciën en aan de leden der bestendige deputaties, geroepen om deel te maken van de provinciale commissiën of van de revisieraden, aan de militiesecretarissen, alsook aan de agenten dienst doende als secretarissen bij de provinciale commissiën en bij de revisieraden. Zitpenningen der geneesheeren en heelmeeesters. Zitpenningen aan de leden der jurys van de examens voor ziekenverplegers. Kosten van beroep in verbreking. Vertalingen.	134,000 •	
24	Registers, getuigschriften en andere gedrukte stukken noodig tot uitvoering der wetten op de militie. Materieel benoodigd voor de verrichtingen der militie. Aankoop en inbinding van boekwerken betreffende de militie. Verschillende uitgaven	35,000 •	169,000 •
HOOFDSTUK VII.			
BURGERWACHT EN KORPSEN SAPPEURS-POMPIERS.			
25	Hoogere bevelhebberschappen; staven: jaarwedden, vergoedingen, reis- en verblijfkosten. Zitpenningen en verplaatsingsgelden aan de voorzitters, leden en secretarissen- verslaggevers der examen-commissiën en der onderzoeksraden. Verplaatsingsgelden aan de leden der tucht-raden. Secretaris-archiefbewaarder van de algemeene inspectie: wachtgeld	321,100 •	
26	Hoogere bevelhebberschappen; staven: kantoor-kosten; dienst-lokale, Briefwisselingskosten	15,000 •	
27	Burgerlijke revisieraden: vergoedingen, zitpenningen, reis- en verblijfkosten aan de voorzitters, leden, secretarissen-verslaggevers en geneesheeren, alsmede aan den afgevaardigde bij gemelde raden.	77,500 •	
28	Centraal magazijn van bewapening en uitrusting: jaarwedden, vergoedingen, dagloonen, reis- en verblijfkosten	14,850 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.		
29	Magasin central d'armement et d'équipement : outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures	50,000 »	
30	Tir national de Belgique : personnel permanent. Frais de route et de séjour du greffier	41,300 »	
31	Tir national de Belgique : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses.	7,340 »	
32	Grands concours annuels de tir : frais d'organisation. Prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie	50,000 »	
53	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province. Commission des stands de tir : indemnité au secrétaire; frais de route et de séjour; frais de bureau; impressions.	150,000 »	
34	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées-prix de tir	50,000 »	826,790 »
55	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; indemnités aux officiers, sous-officiers, caporaux, brigadiers et gardes pour l'exécution d'un service en dehors de la commune de leur résidence. (Crédit non limitatif).	25,000 »	
56	Frais de traitement des gardes civiques blessés en service. Secours aux gardes qui se trouvent dans le besoin par le fait d'infirmité résultant de blessures reçues en service, ou aux veuves et orphelins nécessiteux de gardes décédés par suite de pareilles blessures	5,000 »	
37	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique	10,000 »	
38	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompiers volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompiers. Comité technique du service des incendies; frais de route. Indemnité au secrétaire; achat d'ouvrages et de publications intéressant les corps de sapeurs-pompiers; impressions et reliures, frais de bureau	50,000 »	
CHAPITRE VIII.			
DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.			
39	Décoration civique : achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution.	41,500 »	
40	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes	5,000 »	46,500 »

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENL. ZAKEN (VERVOLG.)

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
99	Centraal magazijn van bewapening en uitrusting: gereedschap, mobiliair, onderhoud, verwarming en verlichting; der lokalen Kleeding-massa's. Aankoop, onderhoud, herstelling en verandering van wapens, uitrustingsstukken en optuiging. Aankoop van werken en uitgaven betreffende de burgerwacht. Druk- en inbindingskosten . . .	30,000 .	
50	Nationale schietbaan van België: bestendig personeel Reis- en verblijfskosten van den griffier	41,300 .	
51	Nationale schietbaan van België: kosten van beheer, verwarming, verlichting, verschillende uitgaven	7,540 .	
52	Groote jaarlijksche schietprijskampen: inrichtingskosten. Prijzen in geld, wapens, goud- en zilverwerk	50,000 .	
53	Toelagen voor het aanleggen en verbeteren van schijfschietbanen in de provinciën. Commissie der schietbanen: vergoeding aan den secretaris; verblijf- en verplaatsingskosten; bureelkosten; drukwerk.	150,000 .	
54	Toelagen voor schietprijskampen met krijgswapens; prijzen in geld, wapens, goud- en zilverwerk, tropeeën-schietprijzen	30,000 .	826,790
55	Kosten voor vervoer en vergadering der jonge schutters voor de oefeningstijdperken; vergoedingen aan de officieren, onderofficieren, korporaals, brigadiers en schutters wegens uitvoering van een ordedienst buiten de gemeente waar zij verblijf houden. (Onbepaald krediet.)	25,000 .	
56	Kosten van verpleging van in dienst gewonde leden van de burgerwacht. Hulpgetden aan de schutters die zich in nood bevinden ten gevolge van gebrekkelikheden ontstaan uit in dienst bekomen verwondingen, of aan de hulpbehoevende weduwen en weezen van schutters die aan dergelijke verwondingen zijn overleden	5,000 .	
57	Jaarlijksche toelagen aan de muziekkorpsen der regimenten der burgerwacht.	10,000 .	
58	Toelagen aan de buitengemeenten, tot beloop van een derde of van ten hoogste de helft der algeheele uitgave, voor het aankopen van brandweer-materieel en van uitrustingsstukken voor de vrijwillige sappeurs-pompier. Toelagen tot het inrichten van bondvergaderingen der korpsen sappeurs pompier. Technisch comité van den branddienst; reiskosten. Vergoeding aan den secretaris; aankoop van werken en publicatiën betreffende het korps der brandweer; druk- en bindwerken, kantoorkosten	50,000 .	
HOOFDSTUK VIII.			
BURGERLIJKE DECORATIE EN BELOONINGEN IN GELD.			
39	Burgerlijke decoratie: aankoop van eerteekens, drukken der diploma's en kosten van uitreiking.	41,500 .	46,500
40	Belooningen in geld voor daden van moed, zelfopoffering en menschenliefde; uitvaardiging der diploma's.	5,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE IX.			
CROIX DE FER.			
41	Subsides de 400 francs aux veuves et orphelins des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1850 nécessaires; subsides de 300 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin; subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1850 et à leurs familles . . .	200,000 »	200,000 »
CHAPITRE X.			
SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE.			
42	Inspection du service de santé et de l'hygiène. Inspection des pharmacies. Laboratoire de bactériologie et Office vaccino-gène de l'Etat: personnel, traitements d'activité et de disponibilité. Indemnités. Frais de route et de séjour. Travaux effectués par le personnel et relatifs à ces inspections	140,000 »	
43	Inspection du service de santé et de l'hygiène. Inspection des pharmacies, Laboratoire de bactériologie et Office vaccino-gène de l'Etat: frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons.	53,000 »	
44	Conseil supérieur d'hygiène publique. Commissions médicales provinciales et autres commissions ressortissant à l'administration du service de santé et de l'hygiène: indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Impressions et dépenses diverses	111,000 »	
45	Service sanitaire des ports de mer et des frontières. Prophylaxie des maladies contagieuses. Délivrance gratuite du sérum antiphthérique. Subsides et dépenses diverses	91,000 »	
46	Subsides aux sages-femmes et élèves sages-femmes. Conférences. Publications relatives aux sciences médicales: subsides, souscriptions et achats de livres. Impressions et dépenses diverses.	50,000 »	
47	Subside à la Société royale de médecine publique et à la Société d'hydrologie et de climatologie médicales de Belgique. Mesures de propagande contre l'alcoolisme et la tuberculose; mesures de propagande pour la protection de la première enfance: subsides et dépenses diverses. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Missions	175,000 »	2,305,400 »
48	Office international d'hygiène publique: part d'intervention de la Belgique	9,400 »	
49	Inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires et laboratoire central d'analyses: personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités, Frais de route et de séjour. Travaux effectués par le personnel et relatifs à cette inspection.	177,500 »	
50	Inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires et laboratoire central d'analyses: frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyses d'échantillons. Impressions et dépenses diverses. Frais de participation aux expositions et aux congrès.	18,500 »	
51	Inspection des travaux d'hygiène: personnel, traitements d'activité et de disponibilité. Frais de route et de séjour. Travaux exécutés par le personnel et relatifs à l'inspection	29,000 »	
52	Inspection des travaux d'hygiène: frais de bureau et de matériel. Frais d'études et d'expériences. Frais de participation aux expositions et aux congrès. Impressions et dépenses diverses.	3,000 »	
53	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	1,450,000 »	
54	Académie royale de médecine.	38,000 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK IX.			
IJZEREN KRUIS			
41	Toelagen van 400 frank voor de weduwen en weezen der dragers van het IJzeren Kruis en der gekwetsten van September, wier rechten erkend zijn geworden vóór den 1 ^o November 1864; jaarlijksche toelagen van 900 frank aan de behoeftige dragers van het Herinneringskruis van 1850; toelagen van 500 frank aan hunne weduwen die in behoeftige omstandigheden verkeeren; buitengewone toelagen of hulp aan de strijders van 1859 en aan hunne familiën.	200,000 •	200,000 •
HOOFDSTUK X.			
GEZONDHEIDSDIENST.			
42	Toezicht over den gezondheidsdienst. Toezicht der apotheken Laboratorium van bacteriologie en Koepokgesticht van den Staat: personeel, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. Vergoedingen. Reis- en verblijfkosten. Werken gedaan door het personeel voor dit toezicht.	140,000 •	
43	Toezicht over den gezondheidsdienst. Toezicht der apotheken Laboratorium van bacteriologie en Koepokgesticht van den Staat: kantoorkosten, kosten van materieel, alsook voor het nemen en ontleden van stalen	33,000 •	
44	Hoogere openbare gezondheidsdienst Provinciale geneeskundige commissiën en andere commissiën van den gezondheidsdienst afhankelijkende: vergoedingen, zitpenningen, reis- en verblijfkosten Drukkosten en verschillende uitgaven.	111,000 •	
45	Gezondheidsdienst der zeehavens en der grenzen. Prophylaxis van besmettelijke ziekten. Kostelooze levering van antidiphtheriuserum Toelagen en verschillende uitgaven.	91,000 •	
46	Toelagen aan vroedvrouwen en leerlingen-vroed vrouwen. Voordrachten Uitgave van schriften betreffende de geneeskunde: toelagen, inschrijvingen en aankoop van boeken Drukkosten en verschillende uitgaven	30,000 »	
47	Toelage aan de Koninklijke Maatschappij van openbare geneeskunde en aan de Maatschappij van geneeskundige hydrologie en klimatkennis van België Maatregelen van propaganda tegen de jeneverplaag en de tuberculose; maatregelen van propaganda voor de bescherming der kindsheld: toelagen en verschillende uitgaven Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en aan de congressen in het belang der openbare gezondheid ingericht. Zendingen	175,000 •	
48	Internationaal gesticht voor openbare gezondheid: tussenkomst van België	9,400 •	2,305,400 •
49	Toezicht over de fabricatie en den handel in eetwaren en centraal ontledingslaboratorium: personeel, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, vergoedingen. Reis- en verblijfkosten. Werken gedaan door het personeel betreffende dit toezicht.	177,500 •	
50	Toezicht over de fabricatie en den handel in eetwaren en centraal ontledingslaboratorium: kantoor- en materieelkosten, van staalneming en ontleding Drukkosten en allerhande uitgaven. Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en congressen	18,500 •	
51	Toezicht der gezondheidswerken: personeel, jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid Reis- en verblijfkosten. Werken gedaan door het personeel betreffende het toezicht.	29,000 •	
52	Toezicht der gezondheidswerken: kantoor- en materieelkosten Studie- en proefkosten Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en congressen. Drukkosten en allerhande kosten	5,000 •	
53	Aanmoedigingen voor de verbeteringen die de openbare gezondheid aanbelangen	1,450,000 •	
54	Koninklijke Akademie van geneeskunde	38,000 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE XI.			
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.			
55	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse	6,200 »	45,200 »
56	Frais de célébration des Fêtes nationales; frais d'illumination. Subside à l'administration communale de Bruxelles	36,000 »	
57	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	1,000 »	
TOTAL fr.			7,591,505 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XII.			
SERVICES DIVERS.			
58	Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900	5,000 »	459,000 »
59	Recensement général de la population	100,000 »	
60	Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'État; achat de harnachements; transformation des objets d'équipement; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc.	200,000 »	
61	Reconstruction de la station sanitaire de l'Escaut, à Doel	50,000 »	
62	Achat d'un appareil à dératissage des navires	50,000 »	
63	Acquisition et renouvellement du mobilier pour l'hôtel provincial de la Flandre occidentale	4,000 »	
64	Part éventuelle d'intervention de l'État dans le capital d'études de la Société Nationale des distributions d'eau	50,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR . fr.			7,850,505 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 10 octobre 1912.

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur,

PAUL BERRYER.

Le Ministre des Finances,

M. LEVIE.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENL. ZAKEN (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk
HOOFDSTUK XI.			
VERSCHILLENDE EN ONVOORZIENE UITGAVEN.			
55	Onvoorzene uitgaven niet opgenoemd in de begrooting (erin begrepen de toelagen te verleenen aan maatschappijen om hun het aankopen van een vaandel te vergemakkelijken). — Hulpverleening aan de families voor kosten van laatste ziekte en begrafenis van overleden ambtenaars of op pensioen gestelde agenten van het hoofdbestuur, die zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden	6,200 »	
56	Kosten tot viering der Nationale Feesten; verlichtingskosten Toelage aan het gemeentebestuur van Brussel	36,000 »	42,200 »
57	Jaarrenten en pensioenen: 1 ^o aan gewezen agenten die in staat niet zijn hun ambt te vervullen; 2 ^o aan weduwen en weezen van beampten overleden in 't uitoefenen van hunnen dienst.	1,000 »	
	TOTAAL fr.		7,891,305 »
TWEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XII			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
58	Uiteenzetting van den toestand des Rijks van 1876 tot 1900	5,000 »	
59	Algemeene volkstelling	100,000 »	
60	Bewapening en uitrusting der burgerwacht: aankoop van wapens, trommels, horens en uitrustingsstukken, die door den Staat te leveren zijn; aankoop van optuigingen; vorming van uitrustingsstukken; loon der toegevoegde werklieden van het centraal magazijn. Verschillende kosten, toezicht, aanvaarding, enz.	200,000 »	459,000 »
61	Herbouwen van de gezondheidsstatie der Schelde, te Doel	50,000 »	
62	Aankoop van een toestel tot rattenverdelging	30,000 »	
65	Aankoop en hernieuwing van meubelen voor het provinciaal hotel van Westvlanderen	4,000 »	
64	Gebeurlijk aandeel van tusschenkomst van den Staat in het studiekapitaal van de Nationale Maatschappij van waterbezorging.	50,000 »	
	TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN. fr.		7,830,305 »

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 10^{de} October 1912.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Binnenlandsche Zaken,

PAUL BERRYER.

De Minister van Financiën,

M. LEVIE.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR L'EXERCICE 1913

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1913.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	19,250	
417,200	414,800	2,400	»	384,150	314,213 93	
62,125	62,125	»	»	62,125	60,546 82	
5,500	5,500	»	»	5,500	2,727 10	
505,825	503,425	2,400	»	469,775	396,737 85	
AUGMENTATION. . fr.		2,400				

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

N U M É R O des articles.	L I T T É R A des dévelop- pements.	D É S I G N A T I O N D E S D É P E N S E S E T S E R V I C E S .
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
5	•	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés de l'État, et prenant cours en 1913 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Credit non limitatif.</i>)
6	•	Subvention à la Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux (art. 4, 4 ^o , de la loi du 30 mars 1861).
7	•	Secours alloués, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés et agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leur famille dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		
CHAPITRE III.		
STATISTIQUE GÉNÉRALE.		
8	a.	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres. (<i>Y compris une somme de 500 francs en charge temporaire.</i>) 4,500 »
	b.	Indemnité du membre-secrétaire. 4,500 »
9	•	Frais de la Commission de l'orthographe des noms des communes et des hameaux. Traductions .
10	•	Commission centrale de statistique : frais de bureau. Frais de publication des travaux du service de la statistique générale et de la Commission centrale. Achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures pour le service de la statistique générale
14	•	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures; matériel de la bibliothèque.
TOTAL DU CHAPITRE III. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,000	5,000	»	»	5,000	5,223 05	
60,000	59,000	1,000	»	56,000	54,790 06	
14,500	14,500	»	»	14,500	14,000 »	
79,500	78,500	1,000	»	78,500	74,013 11	
AUGMENTATION. . fr.		1,000 »				
6,000	6,000	»	»	6,000	4,888 »	
400	400	»	»	400	»	
10,800	10,800	»	»	10,800	8,566 35	
4,500	5,500	»	1,000	5,500	5,499 93	
21,700	22,700	»	1,000	22,700	18,954 28	
DIMINUTION. . fr.		1,000 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES.
CHAPITRE IV.		
AFFAIRES PROVINCIALES ET COMMUNALES.		
12	»	Traitements des gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces
Traitements des employés et gens de service; traitements de disponibilité :		
13	a.	Province d'Anvers. 142,400
	b.	— de Brabant. 218,800
	c.	— de la Flandre occidentale 174,550
	d.	— de la Flandre orientale. 177,520
	e.	— de Hainaut 182,200
	f.	— de Liège 171,290
	g.	— de Limbourg 107,820
	h.	— de Luxembourg 100,960
	i.	— de Namur. 122,670
	j.	Somme à affecter éventuellement, avec les fonds à provenir des mutations, à des augmentations réglementaires 33,900
	k.	Traitements de disponibilité 4,400

GRADES.	TRAITEMENTS.
Directeurs	6,600
Chefs de division	5,000 à 6,000
Chefs de bureau	3,000 à 4,100
Commis de 1 ^{re} classe	2,000 à 3,200
Id. de 2 ^e classe	2,000 à 2,400
Id. de 3 ^e classe	1,500 à 1,800
Expéditionnaires.	1,200 à 1,800
Dactylographes	1,200 à 2,200

A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1913.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
468,800	447,800	18,000	•	448,800	447,466 62	
1,456,490	1,323,150	115,540	•	1,252,610	1,219,827 49	
1,902,290	1,770,950	131,540	•	1,701,410	1,667,294 11	

BUDGET DE L'EXERCICE 1913

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT . . . fr.
			REPORT . . . fr.
		Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des locaux des administrations provinciales; dépenses diverses et imprévues :	
14	a.	Province d'Anvers	28,000 »
	b.	— de Brabant	31,000 »
	c.	— de la Flandre occidentale	27,000 »
	d.	— de la Flandre orientale	29,000 »
	e.	— de Hainaut	31,000 »
	f.	— de Liège	33,500 »
	g.	— de Limbourg	22,700 »
	h.	— de Luxembourg	22,700 »
	i.	— de Namur	24,000 »
		Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés; traitements de disponibilité et secours :	
15	a.	Traitements des commissaires.	234,000 »
	b.	Frais de bureau	43,800 »
	c.	Traitements des employés	265,400 »
	d.	— de disponibilité et secours.	2,000 »
16		Frais de route et de tournées; frais résultant des missions ordonnées par l'Administration centrale en vue de l'exécution par celle-ci de la loi du 30 juillet 1905 sur la stabilité des emplois communaux; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du Royaume. Frais de bureau du Commissaire chargé d'administrer, avec le Commissaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse, la partie neutre du territoire de Moresnet. Frais d'impression; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'Administration des Affaires provinciales et communales.	
17		Participation de l'État dans les dépenses de police de la Ville de Bruxelles	
TOTAL DU CHAPITRE IV			fr.
CHAPITRE V.			
AFFAIRES ÉLECTORALES.			
18		Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1915. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'État; répartition des électeurs en sections; confection des extraits des listes électorales par sections	
19		Indemnités de déplacement calculées d'après la base de l'article 75 du tarif criminel, et dues aux juges de paix pour l'exécution de l'article 71 du Code électoral	
20		Matériel et impressions nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions des lois relatives aux élections. Élaboration de statistiques électorales. Correspondances télégraphiques. Achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration; impressions et matériel pour le service spécial de l'administration des Affaires électorales	
21	a.	Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'État. (<i>Crédit non limitatif</i>)	1,000 »
	b.	Jetons de présence et indemnités de déplacement dus aux membres des bureaux des élections législatives, en exécution de l'article 149 du Code électoral (<i>Crédit non limitatif</i>)	4,000 »
22		Remboursement au Département des Chemins de fer, Postes et Télégraphes des frais de transport des électeurs admis au parcours gratuit sur les chemins de fer de l'État. (<i>Crédit non limitatif</i> .)	
TOTAL DU CHAPITRE V.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,902,290	1,770,950	131,340	•	1,701,410	1,667,294 11	
248,900	248,900	•	•	248,900	245,145 65	
545,200	524,360	18,900	•	496,610	487,161 65	
70,000	70,000	•	•	70,000	60,250 65	
550,000	550,000	•	•	550,000	200,000 »	
3,114,590	2,964,150	150,240	•	2,866,920	2,657,832 »	
AUGMENTATION. . fr.		150,240 »				
55,000	55,000	•	•	52,459 66	52,985 56	
19,000	19,000	•	•	19,000	18,024 »	
15,000	15,000	•	•	15,000	14,702 28	
5,000	150,000	•	145,000	5,000	152,684 96	
5,000	80,000	•	75,000	50,000	52,155 55	
79,000	299,000	•	220,000	121,439 66	270,528 15	
DIMINUTION. . fr.		220,000 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES.																		
CHAPITRE VI.																				
MILICE.																				
25	»	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement, aux gouverneurs de province et aux membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès des commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens. Vacations des membres des jurys d'examen d'infirmier-ambulancier. Frais de recours en cassation. Traductions																		
24	»	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur la milice. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Dépenses diverses																		
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																				
CHAPITRE VII.																				
GARDE CIVIQUE ET CORPS DE SAPEURS-POMPIERS.																				
25	»	Commandements supérieurs; états-majors : traitements, indemnités, frais de route et de séjour. Indemnités de vacation et de déplacement aux présidents, membres et secrétaires rapporteurs des commissions d'examen et des conseils d'enquête. Indemnités de déplacement aux membres des conseils de discipline; secrétaire-archiviste de l'inspection générale : traitement de disponibilité																		
		<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">TRAITEMENTS ou indemnités par an.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">16,000 »</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">6,000 »</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">500 »</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: right;">6,200 »</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">284,400 »</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">5,000 »</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">3,200 »</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">521,100 »</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.	4	16,000 »	4	6,000 »	1	500 »	4	6,200 »	»	284,400 »	»	5,000 »	»	3,200 »	521,100 »	
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS ou indemnités par an.																			
4	16,000 »																			
4	6,000 »																			
1	500 »																			
4	6,200 »																			
»	284,400 »																			
»	5,000 »																			
»	3,200 »																			
521,100 »																				
26	»	Commandements supérieurs; états-majors : frais de bureau; locaux de service. Frais de correspondance																		
27	»	Conseils civiques de revision : indemnités, vacations, frais de route et de séjour aux présidents, membres, secrétaires-rapporteurs et médecins, ainsi qu'au délégué près de ces conseils																		
28	»	Magasin central d'armement et d'équipement : traitements, indemnités, salaires, frais de route et de séjour.																		
		<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents au 1^{er} juillet 1912</th> <th style="text-align: center;">TRAITEMENTS ou indemnités au 1^{er} juillet 1912.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">700 »</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,800 »</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">2,800 »</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">4,200 »</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">1,500 »</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">5,550 »</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">14,550 »</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents au 1 ^{er} juillet 1912	TRAITEMENTS ou indemnités au 1 ^{er} juillet 1912.	1	700 »	1	1,800 »	1	2,800 »	»	4,200 »	»	1,500 »	»	5,550 »	14,550 »			
NOMBRE d'agents au 1 ^{er} juillet 1912	TRAITEMENTS ou indemnités au 1 ^{er} juillet 1912.																			
1	700 »																			
1	1,800 »																			
1	2,800 »																			
»	4,200 »																			
»	1,500 »																			
»	5,550 »																			
14,550 »																				
29	»	Magasin central d'armement et d'équipement: outillage, mobilier, entretien, chauffage et éclairage des locaux. Masses d'habillement. Achat, entretien, réparations et transformations d'armes, d'objets d'équipement et de harnachement. Achat d'ouvrages et de publications intéressant la garde civique. Impressions et reliures																		
A REPORTER fr.																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1913	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
134,000	134,000	»	»	134,000	» 208,756 60	
33,000	33,000	»	»	33,000	» 58,455 46	
169,000	169,000	»	»	169,000	» 267,210 06	
321,100	321,100	»	»	321,100	» 522,897 01	
15,000	15,000	»	»	15,000	» 15,510 10	
77,500	77,500	»	»	77,500	» 71,608 28	
14,550	11,000	3,550	»	10,000	» 9,999 05	
30,000	30,000	»	»	30,000	» 29,545 16	
458,150	454,600	5,550	»	455,600	» 449,157 58	

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTE- RA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.																													
30	»	Tir national de Belgique : personnel permanent, frais de route et de séjour du greffier . . .																														
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOMBRE D'AGENTS au 1^{er} juillet 1912.</th> <th>TRAITEMENTS. au 1^{er} juillet 1912.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>5,500 »</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,800 »</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2,400 »</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,700 »</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,700 »</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>11,200 »</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>9,600 »</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,700 »</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,700 »</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>1,700 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td>600 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td>3,700 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td>41,500 »</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE D'AGENTS au 1 ^{er} juillet 1912.	TRAITEMENTS. au 1 ^{er} juillet 1912.	1	5,500 »	1	1,800 »	2	2,400 »	1	1,700 »	1	1,700 »	8	11,200 »	8	9,600 »	1	1,700 »	1	1,700 »	1	1,700 »		600 »		3,700 »		41,500 »
NOMBRE D'AGENTS au 1 ^{er} juillet 1912.	TRAITEMENTS. au 1 ^{er} juillet 1912.																															
1	5,500 »																															
1	1,800 »																															
2	2,400 »																															
1	1,700 »																															
1	1,700 »																															
8	11,200 »																															
8	9,600 »																															
1	1,700 »																															
1	1,700 »																															
1	1,700 »																															
	600 »																															
	3,700 »																															
	41,500 »																															
		Directeur Greffier Gardien en chef Gardien adjoint Chef-marqueur Marqueurs de 1 ^{re} classe 2 ^e Chef-électricien Chef ajusteur mécanicien Chef menuisier-charpentier Indemnités pour frais de route et de séjour du greffier (prévisions). Augmentations à accorder en 1913																														
31	»	Tir national de Belgique : frais de gestion, chauffage, éclairage, dépenses diverses																														
32	a.	Grands concours annuels de tir : frais d'organisation	12,000	»																												
32	b.	Grands concours annuels de tir : prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie	38,000	»																												
35	»	Subsides pour la construction et l'amélioration de tirs à la cible en province : commission des stands de tir; indemnité au secrétaire; frais de route et de séjour; frais de bureau; impressions.																														
34	»	Subsides pour concours de tir aux armes de guerre; prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, trophées-prix de tir																														
35	»	Frais de transport et de réunion des jeunes gardes pour les périodes d'exercices; indemnités aux officiers, sous-officiers, caporaux, brigadiers et gardes pour l'exécution d'un service en dehors de la commune de leur résidence. (<i>Crédit non limitatif.</i>)																														
36	»	Frais de traitement des gardes civiques blessés en service. Secours aux gardes qui se trouvent dans le besoin par le fait d'infirmité résultant de blessures reçues en service, ou aux veuves et orphelins nécessiteux de gardes décédés par suite de pareilles blessures.																														
37	»	Subsides annuels aux musiques des régiments de la garde civique																														
58	»	Subsides aux communes rurales, à concurrence d'un tiers ou de la moitié au plus de la dépense totale, pour l'acquisition de matériel d'incendie et d'objets d'équipement destinés aux sapeurs-pompier volontaires. Subsides pour l'organisation de réunions fédérales de corps de sapeurs-pompier. Comité technique du service des incendies; frais de route. Indemnité au secrétaire; achat d'ouvrages et de publications intéressant les corps de sapeurs-pompier; impressions et reliures; frais de bureau																														
			TOTAL DU CHAPITRE VII fr.																													
CHAPITRE VIII.																																
DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.																																
39	»	Décoration civique: achat des insignes, impression des diplômes et frais de distribution																														
40	»	Récompenses pécuniaires pour actes de courage, de dévouement et d'humanité; expédition des diplômes																														
			TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.																													

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
458,150	454,600	5,550	»	455,600	» 449,157 38	
41,500	57,600	5,700	»	37,600	» 36,007 29	
7,540	7,340	»	»	7,540	» 7,540 »	
30,000	30,000	»	»	30,000	» 50,000 »	
130,000	75,000	75,000	»	75,000	» 75,809 50	
50,000	30,000	»	»	30,000	» 29,996 50	
25,000	25,000	»	»	25,000	» 54,928 02	
5,000	5,000	»	»	5,000	» 905 90	
10,000	10,000	»	»	10,000	» 9,900 »	
50,000	50,000	»	»	50,000	» 54,043 10	
826,790	744,540	82,250	»	745,540	» 726,087 69	
AUGMENTATION. . fr.		82,250				
41,500	41,500	»	»	41,500	» 41,493 16	
5,000	5,000	»	»	5,000	» 4,954 50	
46,500	46,500	»	»	46,500	» 46,427 66	

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles	LITTE RA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
CROIX DE FER.		
41	a.	Subsides de 400 francs aux veuves et orphelins des décorés de la Croix de fer et des blessés de Septembre dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864 151,100
	b.	Subsides annuels de 900 francs aux décorés de la Croix commémorative de 1830 nécessaires 4,500
		Subsides de 500 francs à leurs veuves qui se trouvent dans le besoin. 26,400
		30,900
	c.	Subsides ou secours extraordinaires aux combattants de 1830 et à leurs familles 18,000
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
CHAPITRE X.		
SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE.		
42	a.	Inspection du service de santé et de l'hygiène. Inspection des pharmacies. Laboratoire de bactériologie de l'État : personnel, traitements d'activité et de disponibilité. Indemnités 89,500 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux effectués par le personnel et relatifs à ces inspections 40,500 »
	c.	Office vaccinogène de l'État : personnel, traitements, indemnités, frais de route et de séjour. 10,000 »
43	a.	Inspection du service de santé et de l'hygiène. Inspection des pharmacies. Laboratoire de bactériologie : frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. 25,000 »
	b.	Office vaccinogène de l'État : frais de bureau et de matériel 10,000 »
44	a.	Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; impressions et dépenses diverses 20,000 »
	b.	Commissions médicales provinciales et autres commissions ressortissant à l'administration du service de santé et de l'hygiène : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour, impressions et dépenses diverses 91,000 »
45	a.	Service sanitaire des ports de mer et des frontières 16,000 »
	b.	Prophylaxie des maladies contagieuses. Délivrance gratuite du sérum antidiphthérique : subsides et dépenses diverses 75,000 »
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1913.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
200,000	200,000	.	.	200,000	199,971 32	
200,000	200,000	.	.	200,000	199,971 32	
140,000						
33,000						
141,000						
91,000	(¹) 505,900	85,500	.	457,900	477,288 85	
375,000	505,900	85,500	.	457,900	477,288 85	

(¹) Cette somme représente le montant du crédit de l'article 42 du Budget de 1912 formant actuellement les articles 42, 43, 44, 45, 46, 47 et 48 du Budget de 1915.

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
46	a	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. Conférences.	8,000 »
	b.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres	16,000 »
	c.	Impressions et dépenses diverses	6,000 »
	a.	Subside à la Société royale de médecine publique.	12,000 »
	b	Subside à la Société d'hydrologie et de climatologie médicales de Belgique	3,000 »
	c	Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides et dépenses diverses.	72,000 »
47	d	Mesures de propagande contre la tuberculose : dispensaires de prophylaxie antituberculeuse; subsides; dépenses diverses	60,000 »
	e.	Mesures de propagande pour la protection de la première enfance : subsides, dépenses diverses.	25,000 »
	f.	Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Missions	3,000 »
48	»	Office international d'hygiène publique : part d'intervention de la Belgique	
49	a.	Inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires et laboratoire central d'analyses : personnel, traitements d'activité et de disponibilité, indemnités	123,500 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux effectués par le personnel et relatifs à cette inspection	54,000 »
	a.	Inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires : frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons.	10,000 »
50	b.	Impressions et dépenses diverses	2,000 »
	c.	Laboratoires d'analyses : matériel	5,500 »
	d.	Frais de participation aux expositions et aux congrès	1,000 »
51	a.	Inspection des travaux d'hygiène : personnel, traitements d'activité et de disponibilité.	23,000 »
	b.	Frais de route et de séjour: travaux relatifs à l'inspection exécutés par le personnel.	6,000 »
52	»	Inspection des travaux d'hygiène : frais de bureau et de matériel; frais d'études et d'expériences; frais de participation aux expositions et aux congrès; impressions et dépenses diverses.	
53	»	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	
54	»	Académie royale de médecine	
			TOTAL DU CHAPITRE X. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1913.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
575,000	503,900	85,500	»	457,900	477,288 85	
50,000						
175,000						
9,400						
177,500						
	196,000 ⁽¹⁾	»	•	172,000	163,549 44	(1) Cette somme représente le montant du crédit de l'article 45 du Budget de 1912 formant actuellement les articles 49 et 50 du Budget de 1913.
18,500						
29,000	29,000 ⁽²⁾	5,000	»	29,000	28,159 88	(2) Cette somme représente le montant du crédit de l'article 44 du Budget de 1912 formant actuellement les articles 31 et 32 du Budget de 1913.
3,000						
1,450,000	1,250,000	200,000	»	1,250,000	1,249,980 »	
58,000	38,000	»	»	38,000	38,000 »	
2,305,400	2,016,900	288,500	»	1,946,900	1,956,958 12	
AUGMENTATION . . fr.		288,500 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XI.		
DÉPENSES DIVERSES ET IMPRÉVUES.		
55	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget (y compris les subsides à allouer à des sociétés pour leur faciliter l'acquisition d'un drapeau). — Secours à accorder aux familles pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires décédés ou d'agents pensionnés de l'administration centrale qui se trouvent dans une situation malheureuse
56	»	Frais de célébration des fêtes nationales; frais d'illumination; subside à l'administration communale de Bruxelles
57	»	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions.
TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XII.		
SERVICES DIVERS.		
»	»	Acquisition et renouvellement de mobilier pour l'hôtel provincial du Hainaut et les locaux de l'administration provinciale du Brabant; frais de déménagement, etc. (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Acquisition et renouvellement de mobilier pour l'hôtel provincial du Hainaut (<i>pour mémoire</i>).
58	»	Exposé de la situation du Royaume de 1876 à 1900
59	»	Recensement général de la population
60	»	Armement et équipement de la garde civique : achat d'armes, de tambours, de clairons et d'objets d'équipement à fournir par l'Etat; achat de harnachements; transformation des objets d'équipement; salaires des ouvriers supplémentaires du magasin central. Frais divers, contrôle, réception, etc.
»	»	Congrès des sciences administratives (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Subsides exceptionnels aux communes éprouvées par les récentes inondations, pour travaux de voirie, d'hygiène et de mise en état des habitations envahies par les eaux, ainsi que pour aider les familles ayant souffert de ce désastre à reprendre leur travail (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Secours extraordinaire à une personne privée de soutien par la mort de son fils, garde civique, décédé à la suite de blessures reçues accidentellement en service commandé (<i>pour mémoire</i>)
61	»	Reconstruction de la station sanitaire de l'Escaut, à Doel.
62	»	Achat d'un appareil à dératissage des navires
»	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période 1906-1910 (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Congrès intéressant le service de santé et de l'hygiène (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Station sanitaire de l'Escaut. Travaux d'amélioration. Achat d'un terrain (<i>pour mémoire</i>)
65	»	Acquisition et renouvellement de mobilier pour l'hôtel provincial de la Flandre occidentale
64	»	Part éventuelle d'intervention de l'Etat dans le capital d'études de la Société nationale des distributions d'eau
TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
6,200	6,200	»	»	6,200	2,585 50	
36,000	36,000	»	»	36,000	34,633 25	
1,000	1,000	»	»	1,000	»	
43,200	43,200	»	»	43,200	37,220 75	
»	»	»	»	»	31,996 61	
»	»	»	»	45,000	»	
3,000	3,000	»	»	5,000	»	
100,000	300,000	»	200,000	430,000	49,629 63	
200,000	200,000	»	»	200,000	199,712 18	
»	»	»	»	»	10,000	
»	»	»	»	»	101,547 63	
30,000	200,000	»	150,000	100,000	»	
30,000	»	30,000	»	»	»	
»	»	»	»	3,000	»	
»	»	»	»	»	15,000	
»	»	»	»	30,000	»	
4,000	»	4,000	»	»	»	
50,000	»	50,000	»	»	»	
439,000	705,000	84,000	350,000	790,000	407,886 10	
DIMINUTION . . . fr.		266,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I	Administration centrale
II.	Pensions et secours
III.	Statistique générale
IV.	Affaires provinciales et communales
V.	Affaires électorales
VI.	Milice
VII.	Garde civique et corps de sapeurs-pompiers
VIII.	Décoration civique et récompenses pécuniaires
IX.	Croix de fer
X.	Service de santé et de l'hygiène
XI.	Dépenses diverses et imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XII.	Services divers
TOTAL fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
505,825 »	503,425 »	2,400 »	»	469,775 »	596,737 85	
79,500 »	78,500 »	1,000 »	»	75,500 »	74,013 11	
21,700 »	22,700 »	»	1,000 »	22,700 »	18,954 28	
5,114,390 »	2,964,150 »	150,240 »	»	2,866,920 »	2,657,852 »	
79,000 »	299,000 »	»	220,000 »	121,459 66	270,528 15	
169,000 »	169,000 »	»	»	169,000 »	267,210 06	
826,790 »	744,540 »	82,250 »	»	743,540 »	726,087 69	
46,500 »	46,500 »	»	»	46,500 »	46,427 66	
200,000 »	200,000 »	»	»	200,000 »	199,971 32	
2,505,400 »	2,016,900 »	288,500 »	»	1,946,900 »	1,956,958 12	
43,200 »	43,200 »	»	»	43,200 »	37,220 75	
439,000 »	703,000 »	»	266,000 »	790,000 »	407,886 10	
7,850,505 »	7,792,915 »	524,590 »	487,000 »	7,495,474 66	7,059,827 09	
AUGMENTATION . . . fr.		57,390 »				